



XAnge

Siparex XAnge Venture

LETTRE ANNUELLE FCPI LA BANQUE POSTALE INNOVATION N°16

AU 31 DÉCEMBRE 2021

Cher Souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la Lettre Annuelle du FCPI La Banque Postale Innovation N°16 dans laquelle vous trouverez le détail de l'activité du Fonds.

Lors de l'exercice 2021, le Fonds a procédé à la cession des titres qu'il détenait dans les sociétés Dynadmic et Sidetrade. Il a également réinvesti dans la société Zenchef.

Au 31 décembre 2021, le Fonds détient dix participations actives dans son portefeuille.

Dans la section « Focus Participations » en page 2 de cette lettre annuelle, nous vous présentons l'évolution de la société Dynadmic ainsi que celle de la société Le Collectionist.

Le 28 octobre dernier, nous vous avons adressé un courrier vous informant de la 2^{ème} distribution partielle, d'un montant de 76 € par part A souscrite, représentant 15,2% de la valeur nominale des parts (500 €).

Cette distribution fait suite à celle réalisée en décembre 2020, d'un montant de 75 € par part A. Le montant total distribué s'élève ainsi à 151 € par part A, soit 30% de sa valeur nominale.

Nous vous rappelons que le Fonds est entrée en période de pré-liquidation le 1^{er} juin 2020.

Le FCPI La Banque Postale Innovation N°16 arrive à échéance au 31 décembre 2022. Afin de préserver les intérêts des porteurs de parts et de céder les titres des sociétés du portefeuille du Fonds dans les meilleures conditions possibles, la Société de Gestion a, en accord avec le dépositaire, décidé de **proroger la durée de vie du Fonds pour une première période d'un an s'achevant le 31 décembre 2023** conformément au règlement du Fonds. Une autre prorogation est encore possible sur décision de la Société de Gestion.

Nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe de gestion

Retrouver toute l'actualité de vos Fonds sur www.siparexfondsfiscaux.com
Pour toute information complémentaire, votre Conseiller La Banque Postale se tient à votre disposition

*Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

1 — PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Avec un savoir-faire éprouvé depuis 1999 dans la gestion de Fonds de défiscalisation du lancement à la clôture, notre équipe, qui dispose d'une expertise spécifique dans les domaines du numérique, des technologies avancées à usage industriel (cleantech, optique etc...) et de l'impact, a un rôle d'accompagnement qui va au-delà de la participation financière. Elle apporte son expérience technologique et ouvre également aux PME innovantes l'accès au réseau de partenaires et d'investisseurs du Groupe Siparex, tout en accompagnant les dirigeants dans leur stratégie de développement.

Nous vous rappelons que les FCPI sont des placements non garantis en capital dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises innovantes non cotées présentant des perspectives de croissance. L'équipe de gestion est chaque jour mobilisée afin de sélectionner rigoureusement et d'accompagner dans la mise en œuvre de leur stratégie les entreprises qui présentent les meilleures opportunités d'évolution, cet accompagnement ne constituant en aucun cas une garantie de succès ou de performance.

2 — FOCUS PARTICIPATIONS

La Société de Gestion est amenée, dans l'intérêt des porteurs de parts, à exercer ses droits de vote lors des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles le Fonds détient des participations.

ÉVÉNEMENT

LE COLLECTIONIST

le @collectionist

Créée en 2013, Le Collectionist est une plateforme digitale spécialisée dans la location saisonnière de villas et résidences secondaires de luxe avec services haut de gamme (ménage, cuisine, concierge, expériences uniques comme des aventures en kayak avec pique-nique gastronomique).

La société a été élue l'une des meilleures entreprises de vacances par Condé Nast Traveler (magazine de voyage haut de gamme) en 2020 et 2021.

Le Collectionist poursuit sa croissance grâce au rachat de la société Bramble Ski mi-2021. En acquérant le leader de la location hivernale, spécialiste des chalets en Suisse (160 chalets et des exclusivités sur des stations de sports d'hiver comme Val d'Isère et Méribel en France), Le Collectionist devient un des leaders européens de la location de maison et chalets de luxe.

La société ambitionne de devenir le leader mondial sur ce marché en développant sa stratégie fondée sur un très haut niveau de confiance, tant pour les propriétaires que pour les locataires. Son objectif est d'atteindre 100M€ de volume d'affaires en 2022. Pour atteindre cet objectif, une levée de fonds est en préparation au premier semestre 2022.



CESSION

DYNADMIC



Fondée en 2012, Dynadmic est une plateforme publicitaire spécialisée sur les techniques vidéos et télévisions connectées. Ses solutions innovantes utilisent l'intelligence artificielle et les techniques de reconnaissances audios pour connecter la bonne publicité à la bonne vidéo et in fine atteindre le bon public.

Basées sur le ciblage contextuel, les publicités personnalisées de Dynadmic permettent aux équipes de marketing digital de cibler efficacement leur audience

dans le monde entier, d'analyser la performance de la campagne publicitaire et de protéger leur marque.

Leur clientèle regroupe des grandes agences publicitaires comme Havas et Publicis Media et des marques renommées comme Nike et BMW.

XAnge, entré au capital de Dynadmic en 2014, a cédé sa participation à Smart AdServer, un leader français de la monétisation publicitaire.

Les performances du Fonds sont directement liées à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.

3 — FCPI LA BANQUE POSTALE INNOVATION N°16

—
Avantage fiscal
à l'entrée**
—
IR 18 %

** sous réserve de respecter les conditions fiscales

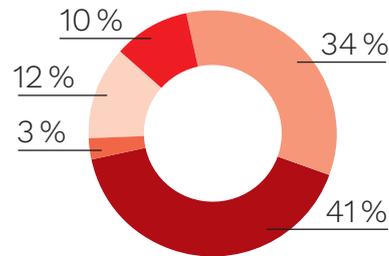
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

Actif net du Fonds au 31/12/21	7 549K€
Valeur de souscription	500,00€
Distributions totales	75,00€
Valeur liquidative au 31/12/21	415,16€
Valeur liquidative + distributions au 31/12/21	490,16€
Evolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)*	-2%
Evolution depuis l'origine (avec avantage fiscal)*	20%

* hors droit d'entrée

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Nous vous rappelons que le Fonds est un placement non garanti en capital.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE



- Industrie mécanique, électrique
- Services grand public
- Informatique
- Internet
- Tourisme / Loisirs

PARTICIPATIONS ACTIVES DU PORTEFEUILLE

AB TASTY	Solution permettant aux sites internet de tester et d'améliorer l'efficacité de leurs pages
RAISIN DS (Ex Deposit Solutions)	Revendeur de produits financiers en ligne
EVANEOS	Site internet de vente de voyages personnalisés
EVOLUTION INTERNET (Travador)	Plateforme en ligne proposant des séjours à thème de courte durée combinant une réservation d'hôtel et une activité
HOMEREZ	Service en ligne de location de résidences secondaires
LE COLLECTIONIST	Plateforme en ligne de location saisonnière de villas et résidences secondaires de luxe avec services (ménage, cuisine, concierge...)
SENSORBERG	Solutions pour digitaliser la communication et les accès au sein des bureaux, espaces de co-travail (co-working) et hôtels
WANDERCRAFT	Exosquelette pour les personnes paraplégiques et myopathes
WORKLIFE (ex Yoopies)	Plateforme qui gère des cartes avantages pour les salariés des entreprises (titres restaurants, mobilité ou garde d'enfants)
ZENCHEF	Logiciel SaaS d'administration et de CRM des activités web dans le domaine de la restauration

Autres placements — Conformément à la stratégie du Fonds, le solde des actifs peut être investi dans des placements de trésorerie et notamment des OPCVM monétaires.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN	FR0012060028	Date de fin de vie minimum	31/12/2022
Date de création	2014	Date de fin de vie maximum	31/12/2024
Durée de vie	8 ans	Rachats de parts bloqués jusqu'à ⁽²⁾ fin de vie du Fonds,	prorogations incluses
Prorogation éventuelle ⁽¹⁾	2 x 1 an		

(1) La durée de vie du Fonds pourra être prorogée sur décision de la Société de Gestion.

(2) Conformément au règlement du fonds, aucune demande de rachat de parts n'est autorisée pendant toute la durée de vie du Fonds, hors cas dérogatoire : - décès, invalidité ou licenciement du porteur, de son époux(se), ou partenaire de PACS, soumis à une imposition commune. Le rachat des parts sera réalisé au prix fixé sur la base de la valeur liquidative qui suit la demande de rachat. Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives. Toute demande de rachat comprenant : un courrier de demande signé, une pièce d'identité et un RIB est à adresser par courrier à LA BANQUE POSTALE Service Nominatifs, 5 rue de la Céramique, 87090 LIMOGES CEDEX 9. Adresse mail : nominatif.cnmv@labanquepostale.fr

FRAIS POUR LES PORTEURS DE PARTS DE LA GAMME DES FONDS LA BANQUE POSTALE INNOVATION

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-80-5 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion vous informe du montant détaillé des frais et commissions, directs et indirects, perçus par l'ensemble des intervenants (Société de Gestion, Commercialisateurs, Commissaires aux comptes, Dépositaire, etc.) de chacun des Fonds, et des conditions d'encadrement de ces frais.

MILLESIME DE FONDS (clôture au 31 décembre 2020)	ANNÉE de création	GRANDEUR Constatée (par part)	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS PAR PART (en €) FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION RÉELLEMENT PRÉLEVÉS DEPUIS LA SOUSCRIPTION PAR PART (en €)									
			2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
La Banque Postale Innovation 12	2011	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés	504,23 22,41	526,03 41,60	511,35 61,18	550,96 80,96	679,85 99,42	755,98 117,69	729,49 136,97	801,61 155,54	907,39 173,46	902,13 190,28
La Banque Postale Innovation N°14	2012	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés		535,18 21,52	512,58 40,16	494,07 61,45	620,42 80,35	727,05 98,97	756,96 120,29	997,16 145,70	1133,72 164,38	1118,43 191,57
La Banque Postale Innovation N°15	2013	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés			471,77 20,99	450,42 39,21	520,40 57,19	650,12 76,07	625,10 96,67	885,24 122,23	975,06 140,98	1009,99 158,74
La Banque Postale Innovation N°16	2014	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés				480,09 20,78	483,72 39,40	507,51 58,07	451,30 76,85	513,34 94,21	533,70 112,21	490,16 129,38
Ambition Innovation	2015	Valeur liquidative + distribution Montant des frais cumulés				488,95 12,28	471,42 33,91	481,64 58,28	454,17 82,72	530,59 105,61	506,67 130,22	573,83 154,66

Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée). Il s'agit donc du cumul des frais prélevés depuis l'origine du Fonds. Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires applicables aux Fonds mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

MENTION GÉNÉRALE DE L'AMF

Votre attention est attirée sur le fait que l'argent est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficiez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement et de la durée pendant laquelle vous le détenez.

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment des risques et des contraintes suivants :

- Une part significative du Fonds est investie dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur dans les actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la Société de Gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.
- Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire n'est pas cotée ou l'est sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.
- Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des

entreprises dans lesquelles ils investissent. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ».

— Les rachats de parts lors de la liquidation du Fonds peuvent se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet www.siparexfondsfiscaux.com

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Siparex XAnge Venture.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La Société de Gestion Siparex XAnge Venture - Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient. Les informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la Société de Gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement, diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société. Cette Lettre est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts et doit être traité de manière strictement confidentielle. XAnge est la marque de l'activité innovation du Groupe Siparex, spécialiste français indépendant du capital investissement, et sa Société de Gestion est Siparex XAnge Venture.

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller La Banque Postale se tient à votre disposition.

XAnge

Siparex XAnge Venture

27, rue Marbeuf - 75008 Paris
T. 01 53 93 00 90
serviceclients@siparex.com

siparexfondsfiscaux.com
xange.fr

Société par actions simplifiée au capital de 1 383 800 € - 452 276 181 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP-04000032 - N°TVA : FR 24 452 276 181